

**SERVICE DE L'URBANISME**

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255
Info-urbanisme@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE**DÉROGATION MINEURE**

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Prénom	Nom
Adresse	Code postal
Ville	N° Téléphone
Courriel @	N° Cellulaire
Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire	
2 EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
PRÉSENCE D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3 NATURE DE LA DEMANDE	
CONTEXTE DE LA DEMANDE	<input type="checkbox"/> Lors d'une demande de permis ou de certificat <input type="checkbox"/> Pour une situation existante (transaction immobilière) <input type="checkbox"/> Pendant la réalisation des travaux en cours : Permis /Certificat # : <input type="checkbox"/> Après réalisation des travaux : Date des travaux : Permis /Certificat # :
LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES TOUCHÉES PAR LA DÉROGATION	<input type="checkbox"/> Marge de recul <input type="checkbox"/> Hauteur du bâtiment <input type="checkbox"/> Dimensions d'un terrain Autres, préciser:
4 DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer aux dispositions réglementaires prescrites ?	
5 DESCRIPTION DU PRÉJUDICE	
Quel préjudice sérieux vous ferait subir le respect de la réglementation ?	
Énumérez les raisons pour lesquelles la dérogation demandée n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins :	
6 SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant la dérogation mineure.	
Date de la demande	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

- Un plan projet d'implantation** préparé par un arpenteur-géomètre pour une demande relative à une construction projetée
- Un certificat de localisation** préparé par un arpenteur-géomètre pour une demande relative à une construction existante
- Un plan de lotissement** préparé par un arpenteur-géomètre pour une demande relative au lotissement
- Un plan préparé** par un arpenteur-géomètre pour une demande relative à la hauteur indiquant la mesure précise de la construction, du bâtiment ou de l'ouvrage existant ou projeté
- Les plans et documents** exigés par le *Règlement sur les permis et certificats* pour une demande de permis et de certificats
- Texte explicatif**

CONTENU SUPPLÉMENTAIRE

- Illustrez de façon sommaire le site sur une copie du certificat de localisation** incluant :
 - ✓ Les bâtiments et la dérogation demandée, ainsi que les terrains et bâtiments voisins
 - ✓ Des photographies récentes, prises dans les trente (30) jours précédant la demande, des bâtiments, des constructions, des ouvrages ou du terrain visés par la dérogation ainsi que les bâtiments situés sur les terrains adjacents
- Un document argumentaire**

Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Les dispositions réglementaires contenues aux *règlements de zonage & de lotissement* peuvent faire l'objet d'une demande de dérogation mineure, à l'exception des dispositions réglementaires relatives :

- Aux usages
- Aux dispositions relatives à la cession pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels
- À la densité d'occupation au sol, exprimée en logement par hectare
- À l'entreposage extérieur, quant à la localisation dans les cours et les marges

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

- 1) Réception de la demande et des documents d'accompagnement par le service de l'Urbanisme
- 2) Vérification de la demande et de son contenu; au besoin des documents ou informations supplémentaires sont demandés
- 3) Étude et analyse de la demande par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 4) Publication d'un avis public au moins quinze (15) jours avant l'assemblée publique
- 5) Acceptation ou refus de la demande par résolution du Conseil municipal lors de l'assemblée publique
- 6) Transmission de la décision au demandeur

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme
- La demande ne porte pas de préjudice aux propriétaires des immeubles voisins
- L'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur
- Les travaux visés ont fait l'objet d'une demande de permis et ont été effectués de bonne foi

FRAIS D'ÉTUDE

Demande de dérogation mineure	500,00 \$
-------------------------------	-----------

Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à info-urbanisme@valdavid.com
4. Acquitter les frais d'étude de la demande par la poste ou en personne à la réception de la Mairie, soit par chèque, par Interac ou en argent comptant.

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre demande. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder la demande de dérogation. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande.

Il faut prévoir un délai minimal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande avant d'obtenir une décision du conseil municipal. Le dépôt d'une demande de dérogation mineure n'entraîne aucune garantie quant à son acceptation